RELIZANE

Le diabète en débat à Belacel-Bouzegza

Dans le cadre de la protection des malades du diabète, l'association El Amel des diabétiques de la wilaya de Relizane a organisé hier après-midi, au Centre culturel de Belacel-Bouzegza, une journée d'éducation pour les diabétiques.

Plus de 300 diabétiques des deux sexes ont suivi avec beaucoup d'attention les riches interventions des docteurs Boumediène et Zaoui, lesquels ont mis en évidence les soins qu'il faut apporter pour protéger et sauver le diabétique. Le docteur Boumediène a insisté sur le respect des conseils et mesures pour diminuer le taux de glycémie.

En effet, une marche de 30 mm par jour est un remède efficace contre le diabète. Equilibrer son alimentation. Le patient doit contrôler au fur et à mesure son taux de glycémie. Les symptomes de cette maladie peuvent être la faim, la fatigue, les maux de tête, la transpiration, les tremblements du corps, etc.

Le diabète peut avoir des signes graves tels que le coma, les troubles du sommeil, les cauchemars. Le docteur a aussi mis en garde contre l'hypoglycémie à laquelle on doit se préparer et arrêter toute activité, il faut alors manger. Le diabétique doit avoir des morceaux de sucre dans sa poche.

A cet effet, un morceau atout qui permet d'équilibrer le métabolisme du corps. Les intervenants ont répondu à toutes les préoccupations des malades surtout en ce qui concerne les médicaments qu'ils prennent. Cette journée a été clôturée par la riche intervention d'un diététicien sur l'alimentation saine que doit respecter le malade.

Ce dernier a multiplié ses conseils sur les précautions qu'il faut prendre pour s'assurer que l'alimentation est saine et protectrice.

A. Rahmane

BLIDA

Un vice-président de l'APC d'El Affroun condamné à deux mois de prison ferme

Le tribunal d'El Affroun, à 25 kilomètres à l'ouest de Blida, vient de condamner le vice-président chargé de l'urbanisme au niveau de l'APC de la même ville à une peine de deux mois de prison ferme assortie d'une amende pour les griefs de divulgation de documents d'un citoyen à une tierce personne, lesquels documents constituaient un dossier d'urbanisme.

Il est à noter que cette personne n'avait aucun droit d'obtenir ces papiers.

C'est à cet effet que le plaignant, une fois mis au parfum de cette affaire, déposa plainte contre le vice-président l'accusant d'avoir remis, à son insu et sans son consentement, des documents à son adversaire dont un livret foncier, un plan d'urbanisme et des actes de propriété dans les deux langues arabe et français.

Sur la base des déclarations des deux parties, le représentant du ministère public avait requis deux ans de prison ferme. Après les plaidoiries de la défense et la délibération du tribunal, le juge a prononcé la peine de deux mois de prison.

M. B.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Bentorki se disculpe

L'onde de choc des déclarations fracassantes de l'ex-responsable du département de la communication et porte-parole du commissariat de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe, continue de faire jaser dans les chaumières et allées de la ville des ponts.

L'opacité qui a présidé jusque-là aux agissements d'intervenants qui ont accaparé le commissariat de l'évènement serait même en voie d'être érigé en mode de fonctionnement de ce dernier, dépassé semble-t-il par les évènements et de plus en plus enclin à reconduire un modèle de communication désuet en tout point de vue.

Cela s'est vérifié hier à l'occasion d'une conférence de presse-réaction du directeur de l'Office national de la culture et de l'information (Onci) Lakhdar Bentorki, qui a dissocié l'intervention de son organisme de la mission du commissariat de la manifestation.

D'ailleurs, même si cette rencontre portait le sceau du commissariat, tout porte à croire que l'Onci a tenu à faire par lui-même les mises au point qui s'imposent sans se soucier de l'avis de cette dernière qui s'est confinée dans un silence pesant, eu égard aux développements survenus à la veille de l'évènement. L'Onci, selon son directeur, serait donc un département à part dans cette manifestation dont les missions se résument à l'organisation de l'ouverture populaire et la cérémonie officielle, l'accueil des délégations des participants et l'organisation des semaines culturelles de chaque pays, les semaines culturelles des autres wilayas et les caravanes d'artistes algériens qui sillonneront les 48 wilayas. Rien que ça. Des activités qui ne représenteraient selon lui que 1% du programme de la manifestation.

Une manière de minimiser l'impact financier de ces dernières bien qu'il se réservera d'avancer ne serait-ce une approximation du coût de «l'épopée de Constantine», un spectacle en montage actuellement et qui sera donné à l'ouverture de la manifestation. Car c'est sur ce chapitre que le département de Bentorki a été épinglé, «monopolisant» dit-on, la plus grosse part du budget en laissant planer le doute sur sa destination.

Bentorki se défend d'une omnipotence présumée pour avoir été un acteur des festivités importantes telles que Tlemcen capitale de la culture islamique et le festival panafricain dont les comptes ont été épluchés, aussi bien par la Cour des comptes que par l'IGF. Il dit ne pas comprendre ces attaques au moment où son département n'a reçu pour l'instant aucune enveloppe et qu'il ne peut y avoir évaluation réelle des coûts alors que les cachets des artistes n'ont même pas été négociés.

K. G.

AÏN-TÉMOUCHENT

Un fort engouement pour l'habitat rural à Aïn-Kihel

La daïra de Aïn-Kihel qui compte outre le chef-lieu de daïra, les communes de Aïn-Tolba, Aghlal et Aoubellil, vient de bénéficier d'un important programme de logements tous types confondus à commencer par les 200 logements sociaux à Aïn-Kihel, en plus d'un quota de 40 logements ruraux et 40 autres unités promotionnelles dont les travaux ont atteint 30%.

Quant à Aïn Tolba, la commune a lancé un projet de réalisation de 300 logements sociaux-locatifs, et un autre projet de 60 unités de types promotionnels, alors qu'elle a bénéficié d'un quota de 180 logements ruraux, selon les responsables de cette daïra.

Pour ce qui est de la commune de Aoubellil, celle-ci a bénéficié d'un programme de 200 unités de type social-locatif, tandis que pour le logement rural, elle a bénéficié de 200 autres unités. La commune d'Aghlal a bénéficié de 280 unités de ce dernier type (logement rural).

Un fort engouement a été constaté chez les populations de ces communes eu égard au volet agricole de ces localités.

S. B.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA VILLE

Aïn-Sefra, une cité au fil du temps

Sous le thème «Aïn-Sefra au fil du temps», l'association Arc-en-Ciel de Aïn-Sefra, a, à l'occasion de la journée de la ville, organisé lundi dernier une journée d'étude pour la sauvegarde et la revalorisation du patrimoine de la ville de Aïn-Sefra, une ville, notons-le, qui serait promue prochainement au rang de wilaya.

De ce fait, un programme a été concocté en la circonstance, dont une conférence-débat autour d'une vision à l'horizon d'une nouvelle ville, soit dans le cadre urbain (architectural et urbanistique), de même que l'organisation au sein du centre culturel d'une exposition d'anciennes photographies du patrimoine, représentant les différents sites d'antan de la capitale des monts des ksour ; une exposition de photos qui durera toute la semaine.

Enfin, les participants se sont donné rendez-vous pour les prochains jours afin de revaloriser et répertorier le patrimoine matériel et immatériel que recèle cette ville comme richesses, soit en matière de tourisme, de culture, d'histoire et de préhistoire, ou dans bien d'autres domaines. Signalons par ailleurs que l'association Arc-en-Ciel est une association environnementale qui a été créée par de jeunes cadres ; à son actif, l'organisation d'un colloque national sous le thème «la biodiversité de la région de Aïn-Sefra, un patrimoine à sauvegarder» et l'édition d'un prospectus sur la faune et la flore de la région.

B. Henine

GUELMA

222 retraits de permis de conduire en janvier 2015

Plusieurs automobilistes se sont vu retirer leur permis de conduire à Guelma, et le moindre de leurs déplacements vire donc au casse-tête.

Il est clair qu'aujourd'hui, nombreux sont les Guelmis qui sont privés de volant. Ils sont ainsi confrontés à une situation pas du tout confortable. Au nombre de 222 au mois de janvier dernier, les retraits de permis devraient se multiplier considérablement d'ici la fin de cette année, selon les estimations des spécialistes. La courbe ascendante est donc spectaculaire.

Cette envolée des chiffres est forcément liée à la multiplication des infractions au code de la route d'année en année. Mais d'autres enseignements, pas du tout rassurants pour la sécurité routière à Guelma, peuvent être tirés des bilans communiqués par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Ils indiquent que le conducteur semble s'être beaucoup moins assagi au volant.

Ainsi, l'erreur humaine constitue un facteur causal majeur de l'émergence des accidents de la route dans cette wilaya, au cours de ces dernières années.

Rappelons aussi que durant la même période, une recrudescence a été constatée pour certaines infractions : usage du téléphone en conduite, défaut de port de ceinture de sécurité, dépassements dangereux.

Noureddine Guergour